DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral :

le 30/06/2014

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-286

Subvention pour jumelage - Echange scolaire Lycée de la Venise Verte - Lycée Tomelloso

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2014

Délibération n° D-2014-286

Direction des Relations extérieures

Subvention pour jumelage - Echange scolaire Lycée de la Venise Verte - Lycée Tomelloso

Monsieur Fabrice DESCAMPS, Conseiller municipal expose:

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du jumelage du Lycée de la Venise Verte avec le Lycée de TOMELLOSO organisé à l'attention des élèves :

- 51 élèves et 5 professeurs ont séjourné à NIORT du 9 au 18 mai 2014. Ils ont été hébergés dans les familles.

Il vous est proposé de passer une convention attributive de subvention d'un montant de 229,00 € avec le Lycée de la Venise Verte pour soutenir un échange culturel à l'attention des élèves dans le cadre du Jumelage avec le Lycée de TOMELLOSO.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec le Lycée de la Venise Verte, portant attribution d'une subvention d'un montant de 229,00 €.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser la subvention afférente.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO